

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil treize

Le 21 novembre à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
13 novembre 2013**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIERMM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET**ABSENTS** : MME BOUDOIRE - MM. ALLEGRE – CALVET
– REMAUD**POUVOIRS** : S.O.

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-11-01 D**OBJET : Présentation du diagnostic de mise en accessibilité des ERP et des espaces publics et de la voirie**

Vu la loi n° 2005-102 du 12 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment son article 45, qui prévoit que toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants, doivent établir un Plan de Mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et de la voirie et des espaces publics (PAVE) dans les 3 ans suivant la date de publication du décret d'application n°2006-1657 du 21 décembre 2006.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2012-10-07 D: Diagnostic ERP/PAVE
- Constitution d'un groupement de commandes.

Suite aux éléments rappelés ci-dessus, Monsieur le Maire précise que la société FORMACCES a été retenue par la Communauté de Communes Braconne et Charente, pour réaliser les audits et établir les plans de mise en accessibilité des établissements recevant du public, de la voirie et des espaces publics.

Les audits ont fait l'objet d'une présentation par Madame BOCQUET de la société FORMACCES qui a commenté les principales non conformités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de la présentation des audits et décide de reporter au prochain conseil municipal l'approbation du PAVE qui a été remis ce jour.

Fait à Jauldes, le 22 novembre 2013

Le Maire
Eric SAVIN